

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 13 août 2021

Réunion à 20 h par visioconférence Zoom.

Présents : Thomas LEMOINE, Fabienne MAUFFREY, Khaled BENADDOU, Stéphane PINÇON, Philippe VIDONI, Adrien DUQUESNE, Jocelyn AZZEGAG.

Absents non représentés : Guillaume CANTON, Daphné PATTE, Zhigang LI.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Nominations à la tête des commissions
2. Possibilité d'un service civique à la ligue

Le président Thomas LEMOINE propose l'ajout à l'ordre du jour de deux points, portant sur l'approbation du relevé de décisions de la précédente réunion du Comité Directeur et sur les dates des réunions du comité directeur pour la saison 2021-2022.

1. Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur du 2 juillet 2021

Vote : pour, 7 (unanimité)

Le relevé de décisions est approuvé.

2. Dates de réunion du Comité Directeur pour la saison 2021-2022

Les dates suivantes sont proposées à titre provisoire pour 3 réunions du Comité Directeur sur la saison : semaine du 4 octobre ; semaine du 10 janvier ; semaine du 9 mai.

3. Nominations à la tête des commissions

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la nomination à la tête de la commission technique et au titre de Directeur Technique Régional de Cyprien DENOUS.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La nomination est adoptée.

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la nomination à la tête de la commission régionale de l'arbitrage et au titre de Directeur Régional de l'Arbitrage de Jocelyn AZZEGAG.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La nomination est adoptée.

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la nomination à la tête de la commission jeunes de Stéphane PINÇON.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La nomination est adoptée.

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la nomination à la tête de la commission régionale des litiges de Zhigang LI.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La nomination est adoptée.

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la nomination à la tête de la commission régionale de discipline de Sonia BOGDANOVSKY.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La nomination est adoptée.

Le président Thomas LEMOINE propose au comité directeur la création d'une commission régionale des scolaires et la nomination à sa tête de Marc WITTMANN.

Vote : pour, 7 (unanimité)

La création de la commission et la nomination du président sont adoptées.

Les présidences des commissions suivantes restent à pourvoir : commission de surveillance des opérations électorales et commission chargée d'examiner les comptes.

4. Possibilité d'un service civique à la ligue

Un jeune joueur licencié dans un club francilien a proposé sa candidature pour effectuer un service civique au sein de la ligue lors de la saison 2021-2022.

Les points suivants sont particulièrement étudiés :

- Les missions à lui confier et l'élaboration de la fiche de poste
- Les délais liés au traitement de la demande d'agrément
- Les éventuels problèmes juridiques liés au fait que le joueur en question est mineur (Jocelyn AZZEGAG propose d'effectuer des vérifications sur le sujet)

Suite aux discussions, le président propose au comité directeur de voter entre les deux options suivantes :

1. Répondre positivement à la demande, sous réserve que la durée raccourcie, liée au délai de traitement de la demande d'agrément, convienne toujours au demandeur, et élaborer la fiche de poste à partir du projet ci-dessus
2. Répondre négativement à la demande, en précisant que la ligue n'est pas encore assez avancée dans la mise en place de son projet et qu'un délai de réflexion supplémentaire est nécessaire pour déterminer ses besoins et élaborer une éventuelle fiche de poste

Vote : option 1, 3 voix ; option 2, 4 voix.

Il est donc décidé de répondre négativement à la demande avec les précisions indiquées dans le paragraphe ci-dessus. Le président Thomas LEMOINE contactera le joueur pour lui faire part de cette réponse.

La séance est levée à 21 h 30.